

auddicé partage son **EXPERTISE**

Catalogue de formation

Domaines de formation



Urbanisme



Aménagement



Expertise
juridique



Environnement et
transition écologique



Biodiversité

Méthodes actives
favorisant les échanges
et les partages d'expériences



Formateurs experts
dans leur domaine



Octobre 2021

Formez-vous !
Formez vos équipes !



Agir pour l'avenir de vos projets



Un institut de formation construit à partir de...

- Complémentarités de compétences en aménagement, urbanisme, expertise juridique, environnement & biodiversité
- Volonté d'accompagnement des acteurs des entreprises et des territoires aux différentes phases de leur projet
- Programmes élaborés sur-mesure en réponse à des besoins identifiés



Méthodes et outils...

- Pédagogie active et participative (mise en situation, cas pratique, jeux de rôle...)
- Formations en ligne (e-learning, visio-formation, plate-forme d'échanges...)
- Formateurs experts dans leur domaine



Initiation, perfectionnement & spécialisation...

- Acquisition ou actualisation de connaissances techniques, réglementaires et opérationnelles
- Montée en compétence
- Partage d'expériences

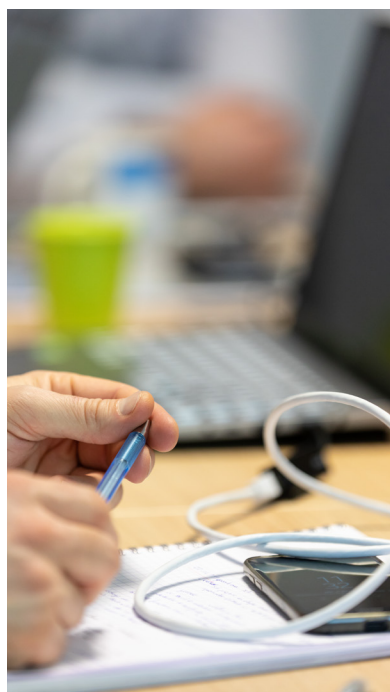
2020-2021, retours en quelques chiffres



228
apprenants
formés



+ de 1800
heures de formation
dispensées



15
sessions de
formations dont
5
formations
distancielles



Une équipe de
12
formateurs
consultants





- Être acteur à vos côtés de la transition écologique
- Contribuer à faire émerger des solutions écoresponsables à la croisée des enjeux
- Sensibiliser, démontrer, former, être exemplaire et pédagogique



Voici quelques leitmotifs qui animent l'équipe d'auddicé au quotidien.

auddicé formation s'appuie sur 30 ans d'expérience et les compétences des consultants formateurs des bureaux d'études d'auddicé, spécialisés en urbanisme, aménagement, mobilité, environnement et biodiversité, avec l'ambition de vous permettre d'acquérir ou d'actualiser vos connaissances pour maîtriser les enjeux de vos projets et éclairer vos décisions au travers de formations spécifiques.



auddicé formation est certifiée Qualiopi. Depuis décembre 2021, notre organisme de formation a obtenu son certificat dans la catégorie « actions de formations ». Cette certification permet d'accéder à un financement public ou mutualisé et atteste la qualité du processus mis en œuvre par notre organisme pour concourir au développement des compétences de nos stagiaires.

▶ Des formations « pour tous les acteurs des entreprises et des territoires » :



- Collectivités territoriales
- Services de l'Etat et organismes publics
- Aménageurs et professionnels de l'immobilier
- Développeurs et exploitants des énergies renouvelables
- Entreprises (*industrie, BTP, commerce, tourisme, agriculture...*)
- Collectifs citoyens
- Installateurs
- Opérateurs de mobilité
- Mainteneurs

▶ Des formations « à la carte » pour développer ses compétences

Notre offre de formation est conçue à partir d'une connaissance fine de notre environnement professionnel et des retours d'expérience de nos collaborateurs, partenaires et clients.



Urbanisme



Aménagement



Expertise juridique



Environnement et transition écologique



Biodiversité

Les formations proposées dans notre catalogue peuvent se décliner en formation personnalisée, adaptée à vos attentes propres :

▶ **Des formations « à construire ensemble »**

Si votre sujet d'actualité n'est pas traité et nécessite un approfondissement et un partage d'expérience, notre équipe, inventive et créatrice, réalise une formation sur demande, adaptée au sujet à traiter.

▶ **Des formations « en présentiel ou en distanciel » ; « inter ou intra », choisissez votre formule !**

Nos formations sont dispensées sur des formats variés. Elles sont conçues de façon à être suivies sur une ou plusieurs journées ou demi-journées. Elles sont établies, en **présentiel**, pour des groupes d'une douzaine de stagiaires maximum afin de permettre, et de faciliter les échanges et les interactions au sein des apprenants. Elles sont organisées aux dates et lieux qui vous conviennent.



Notre équipe, au travers de son offre numérique, vous apporte l'agilité et la flexibilité nécessaires à l'animation de sessions de formation à distance. auddicé formation organise des **sessions distancielles**, illustrées au travers de cas concrets, afin de vous apporter un éclairage technique ou juridique sur vos problématiques quotidiennes.



Formule inter : Formation se déroulant dans nos locaux et regroupant des salariés de différentes entreprises ou collectivités.

Le + : le partage d'expériences et des méthodes de travail entre les stagiaires.

Formule intra : Formation se déroulant dans vos locaux.

Le + : la souplesse d'organisation et la cohésion d'équipe renforcée.

▶ **Des formations pour « apprendre autrement »**

Nos formateurs préparent en amont leur intervention en fonction du contexte local et des problématiques spécifiques à votre territoire. Ils disposent à la fois d'une expertise technique et pédagogique.

Nous œuvrons à la mise en place de méthodes de pédagogie active et participative afin de favoriser les échanges entre participants et faciliter l'acquisition des savoirs.



**Toutes nos formations peuvent être personnalisées !
Contactez-nous pour en connaître les modalités**

contact.formation@auddice.com

Leurs expertises, votre force

Nous mettons à profit l'expérience, l'expertise et le quotidien de nos consultants formateurs pour construire nos programmes de formation.



Sébastien AGATOR Consultant urbaniste et droit des sols. Diplômé de L'école Polytechnique de Tours, Formateur au CNFPT d'Angers depuis 2014 sur l'urbanisme réglementaire et opérationnel. Spécialiste de la planification urbaine depuis près de 15 ans.



Fabien ROUX Urbaniste OPQU. Diplômé de L'école Polytechnique de Tours. Spécialiste de la planification urbaine depuis 14 ans.



Caroline SARTORI Urbaniste. Titulaire d'un Master professionnel Urbanisme et Aménagement du territoire de l'IATEUR. Spécialiste de la planification urbaine depuis 11 ans.



Camille PREVOST Diplômée du Master professionnel, Systèmes d'Information Géographique et Gestion de l'espace de l'Université de Saint-Etienne. Experte en cartographie et géomatique depuis 9 ans.



Ludovic CHUZEVILLE Architecte- DPLG de l'Ecole d'Architecture de Lyon. Spécialiste des projets d'aménagement urbain et de renouvellement urbain et d'étude de revitalisation depuis près de 20 ans.



Damien HUMEAU. Ingénieur-Paysagiste de l'Agrocampus Ouest d'Angers. Intervention sur les dossiers de grands paysage ou d'études en urbanisme opérationnel depuis 6 ans.



Valentin BOUHRIS Juriste en droit de l'urbanisme. Titulaire d'un Master « Droit de l'urbanisme et de l'aménagement » de l'Université de Rennes.



Aurore CARON Diplômée d'un DESS Ressources naturelles et environnement de l'Institut National Polytechnique de Lorraine. Forte d'une expertise métier de près de 20 ans dans le secteur des dossiers réglementaires environnementaux pour les projets d'aménagement.



Jean-Luc COUPEZ Coach en stratégie de déploiement de solutions de mobilité et d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) depuis près de 15 ans



François DELSIGNE Titulaire d'un diplôme d'études approfondies en Géographie humaine des espaces industrialisés. Fort d'une expertise métier de plus de 20 ans dans le secteur des ENR et de l'environnement.



Sandrine DE SA Ingénieure-Paysagiste de l'Agrocampus Ouest d'Angers, Accompagne les maîtres d'ouvrages privés ou publics dans l'élaboration des volets paysagers et patrimoniaux et la conception.



Louis BRETON Ingénieur de l'environnement et des territoires de l'AgroCampus Ouest d'Angers, formateurs des futurs Inspecteurs des ICPE, intervient en écologie depuis plus de 12 ans.



Adrien DEBRIE Titulaire d'un MASTER Professionnel Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité de l'Université de Montpellier, Asseseur Biodiversité du Label BiodiverCity. Spécialiste de l'écologie urbaine depuis 4 ans.



Charlotte CHATON Ingénieur en environnement de l'Institut Supérieur de l'Environnement, conseillère Cit'Ergie, consultante Climat Energie Mobilité et RSE depuis 10 ans.



Coline WALLART Ingénieure généraliste diplômée de l'ICAM. Consultante transition énergétique depuis 6 ans.



Anne-Sophie LESTON Diplômée d'un DESS, « Pollutions chimiques et Environnement » de l'Université Paris Sud. Forte d'une expertise métier de près de 20 ans dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets développement durable.



Yoann ROULET Titulaire d'un MASTER Professionnel Gestion et Conservation de la Biodiversité de l'Université de Bretagne Occidentale. Spécialiste des chiroptères et la pollution lumineuse depuis 4 ans.



Guillaume FOLI Diplômé d'un MASTER expertise et traitement en environnement de l'ISA, Lille. Expert en environnement et écologie depuis plus de 12 ans.



Sylvain LECIGNE Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Génie Industriel de l'Environnement, Aranéologue depuis 14 ans.

Ils nous font confiance





Formations Urbanisme

- U1.** RÉUSSIR la rédaction du cahier des charges de son document d'urbanisme
- U2.** DÉFINIR le système de gouvernance pour animer son projet de territoire
- U3.** ÉLABORER un PLUi, de l'intention à la mise en oeuvre
- U4.** TRADUIRE les enjeux des continuités écologiques nocturnes dans mon document d'urbanisme
- U5.** METTRE en place sa stratégie de développement durable sous l'angle de l'urbanisme
- U6.** Le photovoltaïque au sol et les documents d'urbanisme : les anticipations incontournables
- U7.** S'INITIER aux outils et bases de données cartographiques en ligne
- U8.** NUMÉRISER son document d'urbanisme en vue de sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme



Formations Aménagement

- A1.** SAVOIR écrire une OAP
- A2.** PASSER du PLU(i) à l'opérationnel
- A3.** CONDUIRE de manière cohérente ses procédures d'aménagement et d'environnement
- A4.** RÉUSSIR une opération d'aménagement en s'appuyant sur la concertation
- A5.** SE PROJETER dans la conduite d'une étude de revitalisation



Formations Expertise juridique

- J1.** MAÎTRISER les fondamentaux du droit de l'urbanisme
- J2.** RECOURIR au plan Local d'Urbanisme intercommunal ?
- J3.** L'après PLUi, vos questions, nos réponses
- J4.** L'instruction des autorisations d'urbanisme par les nouveaux élus
- J5.** SAVOIR utiliser les outils juridiques de la maîtrise foncière
- J6.** GÉRER et PRÉVENIR le contentieux en matière d'urbanisme
- J7.** INSTITUER et mettre en œuvre le droit de préemption urbain
- J8.** COMPRENDRE l'application des servitudes de droit privé
- J9.** Nos formations à distance



Formations Environnement et transition écologique

- E1.** COMPRENDRE la démarche d'évaluation environnementale
- E2.** CONDUIRE l'évaluation environnementale de son document d'urbanisme
- E3.** INSCRIRE son projet dans la séquence ERCA
- E4.** PILOTER son étude d'impact environnemental
- E5.** FAIRE des enjeux paysagers un atout pour mon projet
- E6.** FAIRE des enjeux écologiques un atout pour mon projet
- E7.** CERTIFIER/LABELISER son projet d'aménagement et/ou de construction
- E8.** METTRE EN ŒUVRE sa politique de mobilité en territoire rural
- E9.** ELABORER mon schéma directeur cyclable : un atout pour la mobilité sur mon territoire
- E10.** PARTICIPER à une fresque du Climat
- E11.** COMPRENDRE et s'engager dans la démarche rev3



Formations Biodiversité

- B1.** INTÉGRER les continuités écologiques dans les projets d'aménagement
- B2.** CONNAÎTRE les enjeux zones humides pour les intégrer dans les projets d'aménagement
- B3.** PRENDRE EN COMPTE les enjeux écologiques sur mon chantier
- B4.** COMPRENDRE les araignées, Bio-indicateurs de l'état des milieux agricoles

Vous repérer dans le catalogue

▶ Des formations « pour tous les acteurs des entreprises et des territoires » :



Collectivités territoriales



Services de l'Etat et organismes publics



Aménageurs et professionnels de l'immobilier



Développeurs et exploitants des énergies renouvelables



Entreprises (*industrie, BTP, commerce, tourisme, agriculture...*)



Collectifs citoyens

▶ Niveau de la formation

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE

▶ Connaissance(s) nécessaire(s)



▶ Durée de la formation



▶ Animation de la formation



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL

▶ Qualification de l'animateur





U1

RÉUSSIR la rédaction du cahier des charges de son document d'urbanisme

Vos besoins

- Maîtriser les enjeux, le contenu et les procédures d'évolution des documents de planification : PLU(i), SCoT...
- Préparer le pilotage de son projet, identifier les points de vigilance et fixer les bases d'un travail collaboratif de long terme
- Rédiger le Cahier des Clauses Techniques et Particulières en vue d'un appel d'offres

Notre programme

Les étapes préalables à la mise en place d'un PLU(i)/SCoT

- Les différentes procédures d'évolution des documents d'urbanisme
- Le jeu d'acteurs dans la politique d'aménagement et d'urbanisme du territoire communal et/ou intercommunal

Le pilotage et la conduite de projet, les points essentiels à anticiper

- Les fondamentaux dans la délibération de prescription : motivations de la collectivité, modalités de concertation...
- La palette d'outils de concertation à mettre en œuvre
- Le partage d'un système de gouvernance avec l'ensemble des acteurs : COTECH, COFIL, ateliers thématiques et géographiques, PPA...
- La projection du calendrier de réalisation : phase d'études, délais de procédure...

Le contenu du cahier des charges

- L'identification des compétences et ressources mobilisables, les missions liées à la procédure
- L'intérêt du prédiagnostic dans le CCTP
- La coordination de la procédure avec les besoins liés aux études complémentaires : zones humides, évaluation environnementale...
- L'articulation avec les autres pièces de la consultation : mise en valeur des références attendues, composition de l'équipe, critères de sélection...

Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / quizz
- Etudes de cas pratiques de cahier des charges / exercices de mise en situation
- Remise du support pédagogique

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
ÊTRE COMPÉTENT
EN MATIÈRE D'ÉLABORATION
DU DOCUMENT D'URBANISME



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE SENIOR
Sébastien AGATOR



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Construire un schéma de gouvernance sur mesure pour la conduite des projets d'aménagement : PLU(i), SCoT, OPAH, démarches de revitalisation...
- Identifier et mobiliser l'ensemble des acteurs et partenaires concernés



Notre programme

Les fondamentaux de la gouvernance

- Concept-clés : gouvernance, concertation, participation, collaboration...
- Rôle attendu des acteurs du territoire : habitants, associations, monde économique, Personnes Publiques Associées, EPCI, communes...
- Partage des modalités de collaboration entre l'EPCI et ses communes membres
- Identification, analyse et appréciation des dispositifs de gouvernance existant sur un territoire

L'adaptation de son schéma de gouvernance au projet

- Projet « classique » vs projet de « territoire intégré » : les facteurs de succès et d'échec
- L'esquisse d'une gouvernance en cohérence avec l'ambition du projet et le contexte territorial : groupes thématiques / géographiques, composition des instances de suivi du projet...
- Les outils pour mettre en œuvre son système de gouvernance : charte, schéma, pacte...



Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint
- Etudes de cas pratiques / mise en situation / jeu de rôles
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
ÊTRE ENGAGÉ
DANS LA DÉFINITION
D'UN PROJET DE TERRITOIRE



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE SENIOR
Fabien Roux



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Identifier toutes les étapes pour définir les actions à mener autour du projet d'élaboration du PLUi
- Savoir mobiliser les acteurs concernés
- Initier et conduire la démarche (organisation de la gouvernance, prescription de la concertation, suivi de la procédure, enjeux de la planification territoriale...)
- Maîtriser le calendrier d'élaboration du PLUi et ses enjeux politiques



Notre programme

Mettre en place un PLUi, pourquoi, comment ?

- Décrypter le contexte législatif et ses textes fondateurs (définitions, contexte...)
- Comprendre les thèmes abordés par le document d'urbanisme et leurs interrelations
- Les grands enjeux actuels de la planification (artificialisation, foncier, densité...)

Le contenu du PLUi, quelle boîte à outils pour mon projet ?

- Les pièces constitutives du Plan Local d'Urbanisme : Rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), règlements écrit et graphique
- Focus sur le contenu du règlement et les OAP
- Les évolutions du PLU(i)
- Actualités juridiques

La gouvernance et la concertation dans un PLU(i) ; quels enseignements et retours d'expérience ?

- La prise de compétence urbanisme par l'EPCI
- Enjeux de la concertation, outils et enseignements



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Constitution d'un boîte à outils : fiche récapitulative de la procédure, lexique...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE SENIOR
Sébastien AGATOR



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



U4

TRADUIRE les enjeux des continuités écologiques nocturnes dans mon document d'urbanisme

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Comprendre l'intérêt des outils de planification dans le maintien des continuités écologiques nocturnes



Notre programme

La prise en compte de l'impact de la pollution lumineuse sur le territoire

- Le fonctionnement des continuités écologiques
- La définition de la trame sombre
- Les effets de la pollution lumineuse sur la biodiversité

La mise en œuvre de prescriptions pour réduire les effets de la pollution lumineuse

- Les prescriptions liées à l'éclairage et sa gestion
- Les acteurs à mobiliser et à sensibiliser
- Les moyens offerts par le PLUi pour prendre en compte la trame sombre



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint
- Présentation d'opérations et de cas concrets
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
PLU(I) INITIÉ,
DIAGNOSTIC RÉALISÉ



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ÉCOLOGUE CONFIRMÉ
Yoann ROULET



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



U5

METTRE en place sa stratégie de développement durable sous l'angle de l'urbanisme

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Comprendre les concepts et les enjeux du développement durable
- Bénéficier d'un panorama du cadre normatif et des démarches existantes sur les territoires
- Construire sa démarche de développement durable
- Intégrer les enjeux du développement durable au travers des documents d'urbanisme
- Déchiffrer le jeu des acteurs



Notre programme

Connaître le développement durable

- Historique et concepts, de Rio 1992 à aujourd'hui
- Les grands enjeux du développement durable : chiffres, évolution
- Les réactions humaines face au changement climatique

Comprendre les démarches existantes

- Les démarches de développement durable à différentes échelles, les acteurs du développement durable : du national au local
- Quels rôles pour la collectivité ?

Décliner sa stratégie DD dans son document d'urbanisme

- Les outils pour mettre en oeuvre une politique de développement durable au travers des documents d'urbanisme
- L'animation et l'association des acteurs locaux : participation/co-construction, évaluation...



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz / questionnaires interactifs
- Échanges / retours d'expérience, / pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



SERVICES DE L'ÉTAT & ORGANISMES PUBLICS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour (7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
CONSULTANT DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CONSULTANT URBANISTE
Caroline SARTORI



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddice formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



U6

Le photovoltaïque au sol et les documents d'urbanisme : les anticipations incontournables

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter

Les freins liés à l'urbanisme sont récurrents. Les connaître et savoir y répondre efficacement vous fera gagner du temps dans le processus concurrentiel de la maîtrise foncière.

Vos besoins

- Anticiper les points de blocage liés à l'urbanisme et au droit des sols
- Identifier les ambitions des politiques publiques locales à travers les outils de la planification territoriale (SRADDET, SCOT, PCAET, PLUi, PLU)
- Identifier les opportunités foncières respectueuses des vocations agricoles, naturelles et forestières
- Fixer les étapes essentielles à franchir dans un calendrier
- Fédérer les acteurs et les commissions clés (dont l'incontournable CDPENAF)
- Connaître les arguments attendus dans la perspective du zéro artificialisation nette

Notre programme

- Zéro artificialisation nette : c'est qui ? c'est quoi ? c'est pour quand ?
- L'évolution du champ d'action de la commune et de l'intercommunalité
- L'anticipation des prochaines évolutions des documents d'urbanisme
- Le rôle de la CDPENAF
- L'agriculture, les exploitants, les aires d'appellation : quels intérêts communs avec le photovoltaïque ? quels consensus ?

Nos outils pédagogiques

- Échanges et retours d'expérience à travers 5 régions en France
- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / quizz / questionnaire interactifs
- Constitution d'une boîte à outil (fiches récapitulatives, synoptiques)
- Étude de cas pratique (en option)

Une étude de cas peut-être transmise à auddicé 30 jours avant le début de la formation sur un projet concret : plan de localisation précis, courriers de consultation diverses, études disponibles. Cette étude de cas sera étudiée par notre consultant. Si cette option est retenue, le programme de formation sera proposé si vous souhaitez un accompagnement plus personnalisé.

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS
DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
ÊTRE ASSOCIÉ AUX ÉTUDES LIÉES
À UN PROJET DE PRODUCTION
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



1 ou 2 jours
(7h00 ou 14h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
CONSULTANT EN URBANISME
ET DROIT DES SOLS
Sébastien AGATOR



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Faciliter votre quotidien dans la recherche, la sélection de données et d'informations spatiales utiles à votre métier
- Connaître les services de cartographie et bases de données disponibles en ligne (Google Earth, Géoportail, Géoportail de l'Urbanisme, Géorisques, atlas des patrimoines, portail de l'IGN...) et savoir trier les informations
- Manipuler les outils en lignes pour bénéficier d'un outil d'aide à la décision et de communication

Notre programme

Présentation des services numériques existants

- Type de données disponibles, interfaces des portails, utilités potentielles, exploitation des bases de données, limites des outils...

Utilisation et pratique des outils

- Réalisations de requêtes, extraction des données, interactions entre les différentes échelles (bâti, parcelle, commune, EPCI, département...), affichage et visualisation des données

Représentation et exportation des données sous forme cartographique

- Décryptage des possibilités ouvertes par les outils gratuits en ligne, création de ses propres cartes
- Exploitation et affichage des différents types de données géographiques (shape, kmz...)

Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Échanges / Exercices de mise en pratique immédiate
- Remise du support pédagogique

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



AMÉNAGEURS & PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER



ENTREPRISES

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1/2 journée
3h30



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
GÉOMATICIEN CONFIRMÉ
Camille PREVOST



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation 03 27 97 36 39 contact.formation@auddice.com



U8

NUMÉRISER son document d'urbanisme en vue de sa publication sur le Géoportail de l'Urbanisme

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Comprendre et s'appropriier la démarche de dématérialisation des documents d'urbanisme (standard du Conseil National de l'Information Géographique - CNIG)
- Sécuriser l'approbation de sa procédure d'urbanisme
- Maîtriser les prescriptions nationales pour la numérisation et le téléversement de son document afin d'être autonome dans cette démarche



Notre programme

Découverte des objectifs de la dématérialisation

- Appropriation de la démarche de dématérialisation des documents d'urbanisme (contexte réglementaire, objectifs de la démarche...)
- Compréhension du modèle conceptuel des données du gabarit CNIG (comptes, profils et accès, versions, standards, ressources...)
- Numérisation et téléversement de son document d'urbanisme

Numérisation : modélisation et organisation des données géographiques et des pièces écrites

- Vérification : utilisation et compréhension du validateur du GPU (lecture du rapport de conformité, analyse et résolution des erreurs...)
- Téléversement et publication : maîtrise des différents types de compte (délégitaire, autorité compétente...), mise en ligne et accès du public

En option : le suivi et l'assistance de nos géomaticiens dans vos pratiques quotidiennes de numérisation et de téléversement



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Échanges / Études de cas adaptées au territoire pour une mise en pratique immédiate (numérisation, détection et résolution des erreurs fréquentes...)
- Constitution d'une boîte à outils
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



ENTREPRISES

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
CONNAISSANCE
D'ARGIS OU DE QGIS



1 ou 2 jours
(7h00 ou 14h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
GÉOMATICIEN CONFIRMÉ
Camille PREVOST



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



A1 SAVOIR écrire une OAP



Vos besoins

- Comprendre la fonction d'une OAP au sein du PLU(i)
- Connaître les différents types d'OAP
- Savoir utiliser une OAP au service d'un projet d'aménagement



Notre programme

Le rôle des OAP dans un PLU(i)

- L'OAP thématique / sectorielle / d'aménagement
- La portée juridique : prescriptions, recommandations
- L'articulation des OAP avec le règlement écrit et graphique

Les forces et les limites de l'OAP pour encadrer une opération d'aménagement ou de renouvellement urbain

- La pertinence du périmètre opérationnel
- La programmation et le phasage
- L'intégration dans l'existant (réseaux, mobilité, paysage, greffe urbaine...)
- La prise en compte d'ambitions environnementales
- Le curseur réglementaire : OAP protectrice vs OAP incitative
- L'OAP « à blanc » vs l'OAP adaptée au projet

Un complément à l'OAP, l'étude de faisabilité, enjeux et opportunités

- L'OAP pensée comme un outil de projet maîtrisé par la collectivité
- La préfiguration du projet avant d'en établir une traduction réglementaire
- La connaissance approfondie des contraintes techniques et opérationnelles : topographie, capacité des réseaux, types de procédures d'aménagement, problématiques foncières, réalité du marché immobilier...



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Jeux de rôles - écrire une OAP dans la peau d'une collectivité et d'un aménageur
- Échanges / retours d'expérience / pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
AVOIR UN PREMIER
NIVEAU DE CONNAISSANCES
SUR LE CONTENU D'UN PLU



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE SENIOR
Ludovic CHUZEVILLE



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Savoir par où commencer pour initier un projet d'aménagement en extension urbaine ou en renouvellement urbain
- Connaître la responsabilité et les rôles que peut avoir la collectivité dans la conduite d'un projet d'aménagement
- Identifier la ou les procédures opérationnelles possibles : portage du projet, jeu d'acteurs et calendrier de mise en œuvre



Notre programme

Le rôle fondamental de la collectivité dans le projet d'aménagement

- La définition du programme et du périmètre
- La stratégie réglementaire et foncière : outils du PLU et du Droit de Préemption Urbain, foncier communal
- Le calendrier de l'opération (des études à la vie du quartier)
- Le niveau d'implication de la collectivité : démarche volontariste ou démarche d'accompagnement, modes de consultations et de partenariats

Le contenu des études pré-opérationnelles

- Le diagnostic multithématique et les scénarios d'aménagement
- Les hypothèses de procédures opérationnelles : ZAC, permis d'aménager, permis de construire valant division, permis de démolir...
- La faisabilité de l'opération : bilan financier prévisionnel, test du programme, articulation avec le PLU et les autorisations environnementales
- La concertation ou l'accompagnement du projet dans son acceptation par le public

Le rôle de la collectivité, aménageur ou non ?

- Choix de la procédure opérationnelle et respect des orientations de la collectivités
- Pilotage des études et opérateurs



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Études de cas pratiques et exercices de mise en situation
- Constitution d'une boîte à outils
- Échanges / retours d'expérience / pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



PRÉ-REQUIS :
PLU(i) INITIÉ :
DIAGNOSTIC ET PADD RÉALISÉS



2 jours
(14h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ARCHITECTE URBANISTE
Ludovic CHUZEVILLE



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



A3

CONDUIRE de manière cohérente ses procédures d'aménagement et d'environnement

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Savoir articuler les différentes phases du processus opérationnel
- Connaître le cadre réglementaire (urbanisme et environnement) des procédures d'aménagement et en maîtriser les délais
- Définir ses propres objectifs environnementaux



Notre programme

Les différentes procédures d'aménagement, avantages et inconvénients

- La ZAC, le permis d'aménager, la déclaration préalable, le permis de construire valant division, le permis de démolir, les outils de maîtrise foncière

Les études environnementales associées et les notions de seuils

- L'Évaluation Environnementale (cas par cas, étude d'impact environnemental...), le dossier loi sur l'eau, l'étude zones humides, les études de dépollution

Les objectifs de performance énergétique et écologique

- La performance environnementale à l'échelle du projet et des constructions (en neuf et en réhabilitation)
- Les certifications et labels (EcoQuartier, HQE Aménagement, Biodiversity, l'Approche Environnementale de l'Urbanisme®, E+C-)

L'enchaînement des étapes du projet

- L'articulation des procédures : choix des procédures, concertation et optimisation des délais
- La mobilisation des différents acteurs : acteurs institutionnels, collectivités, aménageurs et promoteurs, habitants et usagers



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint
- Études de cas détaillées
- Constitution d'une boîte à outils
- Échanges / retours d'expérience / pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



AMÉNAGEURS & PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



2 jours
(14h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE & ENVIRONNEMENTALISTE
CONFIRMÉS

Ludovic CHUZEVILLE
architecte-urbaniste



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



A4

RÉUSSIR une opération d'aménagement en s'appuyant sur la concertation

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Identifier les personnes ressources et les mobiliser
- Choisir les dispositifs de concertation adaptés à l'ambition du projet et au contexte territorial
- S'appuyer sur l'intelligence collective et citoyenne pour mener les projets d'aménagement
- Désamorcer les conflits par la mise en place d'un processus de co-décision efficace



Notre programme

Quand la concertation n'est pas qu'une intention...

- Présentation des concept-clés : gouvernance, concertation réglementaire, co-conception, co-décision, projet participatif...
- Quels moyens déployer pour une concertation efficace ?
- Souplesse dans le pilotage du projet et enrichissement des apports de la concertation

La concertation vue comme un levier pour améliorer la qualité du projet

- Démarches innovantes de concertation
- La concertation au fil des projets
- Focus : acteurs de l'immobilier, agriculteurs, commerçants : comment associer les professionnels au projet d'aménagement ?



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Jeux de rôles et tables rondes
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



SERVICES
DE L'ÉTAT &
ORGANISMES
PUBLICS



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



ÊTRE ENGAGÉ
DANS UNE LOGIQUE
DE CO-CONSTRUCTION
DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
URBANISTE SENIOR
Damien HUMEAU



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddicé.com



A5

SE PROJETER dans la conduite d'une étude de revitalisation

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Établir un cahier des charges adapté à sa problématique locale
- Estimer le moment le plus adapté pour se lancer dans une étude de revitalisation
- Savoir apprécier les coûts et délais de l'étude



Notre programme

Cibler la problématique de son centre-bourg / centre-ville

- Les raisons de la dévitalisation des cœurs de bourgs et des ilots
- Le déséquilibre entre les 4 fonctions de la centralité
- Les études déjà menées, les projets réalisés, les acteurs du territoire
- Le périmètre d'intervention adéquat

Les grandes étapes de l'étude, leurs finalités

- Le diagnostic approfondi et multi thématique
- Le plan guide et le programme d'actions
- Les études complémentaires (intervention sur un îlot, signalétique, études thermiques...)
- La concertation, la démarche participative

La construction du cahier des charges de l'étude de revitalisation

- Pilotage de l'étude, contenu de la mission, compétences attendues et calendrier de l'étude

Après l'étude, la mise en application

- La recherche des subventions, le portage des actions
- La gestion du temps (commune, usagers, projets opérationnels)



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Échanges, retours d'expérience (parole d'élus, étude de sites), pédagogie active
- Constitution d'une boîte à outils
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ARCHITECTE SÉNIOR
Ludovic CHUZEVILLE



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J1

MAÎTRISER les fondamentaux du droit de l'urbanisme



Vos besoins

- Maîtriser les risques inhérents aux procédures et projets conduits en matière d'urbanisme
- Appréhender la portée de la jurisprudence et des textes législatifs et réglementaires récents
- Sécuriser la rédaction des actes pris en matière d'urbanisme



Notre programme

Procédures et document d'urbanisme, assurer leur fiabilité

- Contenu d'un dossier de PLU, appréciation du rapport entre les pièces, niveau d'exigence des justifications du rapport de présentation, portée des orientations d'aménagement et de programmation, réforme du Code de l'urbanisme, évaluation environnementale, conséquence des irrégularités commises par le commissaire enquêteur

Actes et autorisations d'urbanisme, sécuriser leur délivrance

- Actualités réglementaires et législatives, certificat d'urbanisme, instruction, rédaction du sursis à statuer, réserve du droit des tiers, retrait des autorisations d'urbanisme, intérêt à agir des tiers contre une autorisation d'urbanisme, action civile en démolition, contrôle de la conformité des travaux, règlement et cahier des charges de lotissement

Fiscalité et urbanisme, comprendre les essentiels

- Taxe d'aménagement, projet urbain partenarial, distinction équipement public/ équipement propre, conséquence du transfert de la compétence fiscale des communes à un EPCI, action en répétition de l'indu



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS, AGENTS DES COLLECTIVITÉS, SECRÉTAIRES DE MAIRIE



AMÉNAGEURS & PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL
(sur demande et selon programme adapté)



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation 03 27 97 36 39 contact.formation@auddice.com



J2

RECOURIR au Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

Vos besoins

- Appréhender la relation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) avec le schéma de cohérence territoriale (SCoT)
- Connaître les pièces composant le PLUi et leur objet
- Initier la démarche (prescription, concertation, objectifs poursuivis)
- Maîtriser la procédure d'élaboration du PLU
- Identifier les points de vigilance à voir pour assurer le bon déroulement d'une telle procédure
- Maîtriser la procédure d'élaboration du PLUi
- Identifier les points de vigilance à voir pour assurer le bon déroulement d'une telle procédure

Notre programme

Les relations du PLUi et du SCoT

- retour sur la notion de compatibilité

Le contenu du PLUi

- Présentation des pièces du PLUi (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durables, orientations d'aménagement et de programmation, règlement, annexes)

Les étapes administratives de l'élaboration d'un PLUi

- Focus sur la procédure d'élaboration d'un PLUi, identification des garanties juridiques pour les communes d'être entendues

La prescription de la procédure d'élaboration du PLUi

- Retour sur les risques juridiques des délibérations et propositions pour sécuriser la procédure

Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / paperboard / jeux de table / quizz
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



Avoir un PLUi opposable
ou en cours d'approbation



1/2 Journée
3h30



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J3

L'après PLUi, vos questions, nos réponses



Vos besoins

- Appréhender la gestion des autorisations d'urbanisme
- Comprendre le financement des autorisations d'urbanisme
- Savoir instituer le droit de préemption urbain
- Comprendre le fonctionnement de la délégation du droit de préemption urbain et l'organisation intercommunalité / communes



Notre programme

La gestion des autorisations d'urbanisme

- La compétence en matière d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme : compétence communale ou intercommunale ?
- Focus sur les clôtures et le permis de démolir
- L'adaptation mineure
- À partir de quel moment le PLUi sera-t-il opposable aux autorisations d'urbanisme ?

Le financement des autorisations d'urbanisme

- Qui finance l'instruction ?

Gérer les contentieux et leurs conséquences sur les autorisations d'urbanisme

- Comprendre les délais de recours
- L'application du PLUi est-elle suspendue en cas de recours contentieux ?
- L'incidence d'un contentieux sur les autorisations d'urbanisme
- Le mécanisme de l'exception d'illégalité

Le droit de préemption urbain

- Retour sur l'institution du droit de préemption
- Les contours de la délégation du droit de préemption urbain aux communes
- La mise en place d'une charte de fonctionnement intercommunalité/communes



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / étude de cas / quizz
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1/2 journée
3h30



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J4

L'instruction des autorisations d'urbanisme par les nouveaux élus



Vos besoins

- Acquérir des notions fondamentales en droit de l'urbanisme
- Identifier les différentes procédures et le contenu d'un document d'urbanisme
- Maîtriser les outils de l'autorisation d'urbanisme et connaître les étapes de l'instruction
- Comprendre les enjeux de planification urbaine
- Cerner les outils de la maîtrise foncière



Notre programme

Le contexte réglementaire qui accompagne les procédures d'urbanisme

- Décrypter le contexte législatif et ses textes fondateurs
 - Le cadre réglementaire et la réforme du code de l'urbanisme
 - Les outils modernisés du code de l'urbanisme pour l'écriture de la règle d'urbanisme, focus sur les destinations et sous-destinations
 - La hiérarchie des normes : notion de conformité, de compatibilité et de prise en compte au travers des divers documents supra-communaux qui concernent le territoire
- Connaître les pièces composant le Plan Local d'Urbanisme
 - Rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), règlements écrit et graphique
 - Opposabilité des pièces du PLU aux demandes d'autorisations d'urbanisme

Les outils de l'autorisation d'urbanisme et de maîtrise foncière

- Délai d'instruction, appréciation de la complétude du dossier, consultations des personnes publiques, services ou commissions intéressés
- Certificat d'urbanisme, lotissement (objet, contenu, effets...)
- Sursis à statuer (éléments clés, conditions nécessaires à son prononcé, l'exigence de motivation, les conséquences...)
- Droit de Préemption Urbain, emplacements réservés



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / étude de cas / quizz
- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL
(sur demande et selon programme adapté)



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Fabien ROUX



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J5

SAVOIR utiliser les outils juridiques de la maîtrise foncière



Vos besoins

- Cerner les outils de la maîtrise foncière
- Maîtriser les procédures d'acquisition du foncier
- Sécuriser la rédaction des actes pris en matière d'acquisition du foncier



Notre programme

Le droit de préemption urbain

- Limites et conditions de la délégation de droit de préemption urbain, procédure à suivre, mise en œuvre
- Déclaration d'intention d'aliéner, délaissement et droit de rétrocession, aspect contentieux

L'expropriation

- Acteurs de la procédure d'exproprier, détermination de l'utilité publique, déroulement de la phase administrative et judiciaire, présentation des régimes spéciaux

Les biens sans maître

- Champ d'application, modalités d'acquisition, aliénation ou utilisation des immeubles, droit des propriétaires ou de leur ayants cause

Les biens en état d'abandon manifeste

- Champ d'application, procédure, caractérisation de l'état d'abandon, déclaration d'utilité publique de son acquisition et sa déclaration de cessibilité...

La vente immobilière

- Réflexes préalables à l'achat, état des pollutions et incidences rédactionnelles sur l'acte de vente, gestion des obligations de dépollution et la mémoire du site



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...)
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



Connaître les bases
des outils juridiques
de maîtrise foncière



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL
(sur demande et
selon programme
adapté)



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J6

GÉRER et PRÉVENIR le contentieux en matière d'urbanisme



Vos besoins

- Prévenir et gérer les contentieux en matière d'urbanisme
- Comprendre les procédures contentieuses
- Définir la stratégie contentieuse la plus pertinente
- Rédiger les actes attachés aux recours gracieux et contentieux



Notre programme

La prévention des contentieux

- Sécuriser les procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme (principaux risques judiciaires)
- Sécuriser la délivrance des autorisations du droit des sols (motifs de rejet, l'articulation entre CU et sursis à statuer, conformité des constructions, appréciation de la notion de parties actuellement urbanisées)

La gestion des contentieux

- Lexique juridique, phase précontentieuse, règles applicables en matière de contentieux, partage de la compétence juridictionnelle, contentieux civil (troubles anormaux de voisinage, action civile en démolition), contentieux pénal et règles de procédure contentieuse spéciales, pouvoirs du juge, rédaction d'un mémoire en défense



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...)
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS, AGENTS DES COLLECTIVITÉS,
SECRÉTAIRES DE MAIRIE

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



Avoir déjà traité
un contentieux



1 ou 2 jours
7h00 ou 14h00



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL
(sur demande et
selon programme
adapté)



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J7

INSTITUER et mettre en œuvre le droit de préemption urbain

Vos besoins

- Connaître les différents droits de préemption et leur application
- Maîtriser les procédures : de la Déclaration d'Intention d'Aliéner à l'évaluation des biens et à la formation des prix
- Appréhender les effets de la préemption et le droit de rétrocession
- Être en capacité de prévenir et de gérer les contentieux
- Connaître les alternatives à la préemption

Notre programme

Les apports de la loi en matière de maîtrise foncière

- Cadre juridique, modalités d'institution et champ d'application applicables (DPU, DPUR, ZAD, droit de préemption des SAFER)

L'exercice des droits de préemption

- La déclaration d'intention d'aliéner, les règles de formes et de procédures, la motivation de la préemption

La décision de l'administration

- Les différentes options offertes à l'administration et les suites possibles, la publicité de la décision de préemption

Les options du vendeur

- La fixation judiciaire du prix, le paiement du prix et transfert de propriété, le droit de rétrocession

L'affectation du bien préempté

- Le contentieux de la préemption

Les autres moyens d'action des collectivités

- L'acquisition amiable, les emplacements réservés

Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...)
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS, AGENTS DES COLLECTIVITÉS,
SECRÉTAIRES DE MAIRIE

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



Connaître les bases du DPU



2 jours
(14h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J8

COMPRENDRE l'application des servitudes de droit privé



Vos besoins

- Identifier les contraintes des servitudes de droit privé en lien avec un projet de construction ou d'aménagement
- Identifier les limites à l'instruction d'une autorisation d'urbanisme vis-à-vis de ces contraintes
- Orienter l'administré confronté à des problèmes de droit privé



Notre programme

La notion de servitude

- Définition, éléments constitutifs, caractères, classifications, typologies de servitudes, obligations légales, pratiques courantes et éventuelles jurisprudences existantes

Les troubles de voisinage

- Exigence de l'anormalité du trouble, appréciation de cette anormalité

Les règles sanctionnées par les autorisations d'urbanisme

- Servitudes de vue, servitudes de passage, étude jurisprudentielle (absence de contrôle de l'administration sur la validité de la servitude et sur l'existence d'un titre)

Le dossier de contentieux

- Étude de cas (point sur les actions pour empiètement sur un fonds voisin ou pour violation de servitudes de droit privé)



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les contentieux
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS, AGENTS DES COLLECTIVITÉS,
SECRÉTAIRES DE MAIRIE

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
JURISTE CONFIRMÉ
Valentin BOUHRIS



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



J9

Nos formations à distance

Découvrez notre offre de formation à distance, au travers de cas concrets vous permettant de bénéficier d'un éclairage technique ou juridique sur vos problématiques quotidiennes.



L'instruction des autorisations d'urbanisme

Dans leur quotidien, vos services instructeurs peuvent se poser des questions techniques et réglementaires. Nous proposons des formations à distance sur les fondamentaux du droit de l'urbanisme.

Ces formations interactives vous permettront de décortiquer l'actualité particulièrement mouvante en matière d'urbanisme, qu'elle soit législative, réglementaire ou jurisprudentielle.

Nos juristes vous proposent sur des formats courts, illustrés et réguliers, leurs éclairages juridiques au travers de cas concrets :

- Le régime des autorisations, les délais d'instruction...
- Le contrôle de conformité...
- Le cas des constructions irrégulières...
- Le cas des recours abusifs...

L'actualité juridique en ligne...

- Avoir une vision d'ensemble et aller à l'essentiel
- Bénéficier d'une meilleure information et compréhension d'un thème particulier
- Enrichir ses connaissances grâce au décryptage d'une problématique concrète
- Échanger avec les participants

Votre sujet d'actualité n'est pas traité et nécessite un approfondissement et un partage d'expérience ?

Transmettez-nous votre proposition à l'adresse suivante :

contact.formation@auddice.com





Formation

Environnement et transition écologique

E1

COMPRENDRE la démarche d'évaluation environnementale

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Clarifier le cadre réglementaire et le contenu des pièces constitutives de la démarche d'évaluation environnementale
- Prêter attention au management général du dossier, déchiffrer le jeu des acteurs et la temporalité des projets
- Se familiariser avec le contenu d'un avis de l'autorité environnementale



Notre programme

Les incidences de la réglementation mise en œuvre et les nomenclatures existantes

- Définition du cadre réglementaire et champ d'application : Code de l'environnement, loi et décrets d'application, décryptage des projets concernés par l'évaluation environnementale, rubrique de l'annexe à l'article R. 122-2

La conduite d'une démarche d'évaluation environnementale

- Processus et contenu technique, demande d'examen au cas par cas, contenu d'une étude d'impact environnemental, pièces constitutives d'une évaluation environnementale

La prise en compte dans ma démarche du jeu des acteurs et du calendrier prévisionnel

- Équipe de conception, bureau d'études, services de l'État, calendrier et étapes clés de l'instruction (complétude, avis de la MRAE, enquête publique, décision finale)



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les points de blocage
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE SÉNIOR
Aurore CARON



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Formation

Environnement et transition écologique

E2

CONDUIRE l'évaluation environnementale de son document d'urbanisme

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Distinguer les enjeux de mon projet et conduire la procédure environnementale adéquate en cernant son champ d'application
- Se familiariser avec le contenu d'un avis de l'autorité environnementale



Notre programme

Le cadre réglementaire

- Dispositions réglementaires et champs d'application de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme : évaluation obligatoire, examen au cas par cas

Les enjeux et bénéfices de l'évaluation environnementale

- Les apports de l'évaluation environnementale pour les documents d'urbanisme : la prise en compte des enjeux de biodiversité, paysagers, de consommation d'espace, de ressource en eau....

La mise en œuvre de cette démarche dans mon projet de planification

- La méthodologie de réalisation d'une évaluation environnementale
- Les difficultés de faire de l'évaluation environnementale un outil itératif et constructif tout au long de la procédure - quelles solutions ?



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les points de blocage
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS
PRÉ-REQUIS
Avoir initié ou suivre
un document d'urbanisme



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE SÉNIOR
Olivier CHOPIN



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Comprendre la démarche Éviter, Réduire, Compenser, Accompagner (ERCA)
- Identifier les enjeux environnementaux, écologiques et paysagers à préserver
- Assurer une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans le projet
- Être en capacité d'identifier les mesures adéquates

Notre programme

Présentation des principes de la séquence ERCA

- Définition de la séquence ERCA et application dans les procédures administratives (autorisations environnementales), dossier loi sur l'eau...)
- Rôle des mesures compensatoires : analyse des impacts bruts et cumulés, principes d'équivalence écologique et définition des mesures compensatoires
- Objectifs réglementaires à atteindre, définition d'un programme de suivi

Les enjeux environnementaux globaux

- Les enjeux de prise en compte de l'environnement dans le projet
- La définition des mesures ERCA

Focus sur les enjeux écologiques

- Les enjeux de prise en compte des milieux naturels
- La faisabilité du projet et la définition des mesures ERCA

Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS
PRÉ-REQUIS

Avoir initié ou suivre
un document d'urbanisme



1 jour ou 1,5 jour
7h00 ou 10h00



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE
François DELSIGNE



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Clarifier le cadre réglementaire et le contenu d'une étude d'impact environnemental (EIE)
- Comprendre la finalité d'une EIE pour éprouver et améliorer son projet
- Prêter attention au management général du dossier, déchiffrer le jeu des acteurs et la temporalité des projets
- Se sensibiliser aux enjeux environnementaux des projets ENR



Notre programme

Définition, cadre réglementaire et champ d'application

- Qu'est-ce qu'une étude d'impact sur l'environnement ? Décryptage de la réglementation : code de l'environnement, rubrique R. 122-2

Contenus de l'étude d'impact

- Quelles est l'architecture d'une étude d'impact environnemental ? Plan général, documents cadres, présentation du projet, effets du projet, séquence Éviter /Réduire/Compenser/Accompagner

Enjeux de la réforme des études d'impact

- Scénario de référence (avec et sans le projet), vulnérabilité du projet au changement climatique, effets cumulés, suivi et coût des mesures...

La prise en compte dans ma démarche du jeu des acteurs et du calendrier prévisionnel

- Management du dossier et temps de réalisation (calendrier prévisionnel, délai d'instruction, téléprocédure...)



Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratiques dans lesquels il faut éviter les points de blocage
- Des mini-dossiers étudiés en équipe pour favoriser les échanges
- Constitution d'une boîte à outils (fiches récapitulatives, synoptiques, tableau, modèles)



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS
DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE SÉNIOR
François DELSIGNÉ



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



E5

FAIRE des enjeux paysagers un atout pour mon projet

Vos besoins

- Définir la notion de paysage dans les projets ENR
- Cerner les enjeux d'intégration paysagère et patrimoniale, connaître les obligations réglementaires
- Appréhender les recommandations d'implantations paysagères dédiées à l'évolution d'un projet
- Intégrer ce volet particulier dans la temporalité de l'étude

Notre programme

La notion de paysage et son cadre juridique dans les projets ENR

- Définitions du paysage, jeu des échelles visuelles, notions de covisibilité
- Focus sur la réglementation existante

Le contenu de volet paysager dans une étude d'impact environnemental

- Définition des aires d'études et leurs limites, ressources disponibles et sorties terrain
- Décryptage de l'étude paysagère, contenus et focus sur l'intérêt de chaque item pour le projet
- Qualification des impacts paysagers : les leviers pour définir mon projet (dispositifs paysagers, stratégies d'implantation, densité...)

Les protections réglementaires, quelles sont-elles ? comment les appréhender dans mon projet ?

- Monuments Historiques, Sites Patrimoniaux Remarquables, Sites classés et inscrits, UNESCO, monuments protégés par le PLU(i) dans l'AER
- Portée des études et recommandations non réglementaires et des édifices non protégés

Les outils de l'analyse paysagère pour la faisabilité de mon projet

- Chaîne de réalisation des photos-montages (méthodologie, recommandations...)
- Nouvelle carte ZIV, contenus et limites

Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / étude de cas / quizz
- Echanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS
DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
PAYSAGISTE CONFIRMÉ
Sandrine DESA



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



E6

FAIRE des enjeux écologiques un atout pour mon projet

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Cerner les enjeux de préservation de la biodiversité dans les projets, connaître les obligations réglementaires
- Appréhender la séquence ERCA dédiée à l'évolution d'un projet
- Intégrer ce volet particulier dans la temporalité de l'étude



Notre programme

Les enjeux de prise en compte de la biodiversité et de ses services rendus sur les territoires

- Approche systémique, trame verte, bleue, sombre et noire
- Réglementation existante (espèces protégées, Natura 2000...)

Le contenu du volet écologique dans l'étude d'impact environnemental et son état initial

- Les périmètres d'étude, les thèmes à étudier (espèces, habitats, corridors), les ressources disponibles, les sorties terrain, la caractérisation des aspects écologiques du site

La faisabilité du projet

- Évolutions des variantes pour aboutir au projet de moindre impact
- Qualification des impacts bruts et résiduels
- Respect de la séquence ERCA et potentielles mesures à mettre en place pour aboutir à un projet sans perte nette sur la biodiversité
- Mesures à mettre en place : comment les identifier, avec quels partenaires, quels suivis ?



Nos outils pédagogiques

- Échanges, retours d'expérience, pédagogie active
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS
DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ECOLOGUE CONFIRMÉ
Louis BRETON



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation 03 27 97 36 39 contact.formation@auddice.com



E7

CERTIFIER/LABELISER son projet d'aménagement et/ou de construction

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Identifier les enjeux environnementaux des projets d'aménagement et de construction
- Appréhender les différents certifications et labels existants
- Sélectionner le processus le plus adapté au projet
- Définir la stratégie d'action adéquate pour permettre la certification/labélisation du projet



Notre programme

Les enjeux environnementaux et les projets de demain

- Présentation des concepts-clés : nature en ville / enjeux environnementaux, rôle à jouer des projets d'aménagement et de construction, actualité des projets

Les processus de labélisation et de certification

- Panorama des labels et certifications existants, champs d'application, modalités de mises en œuvre, temporalité d'action, coûts, intérêts et limites des différents processus

Quels certifications/labels choisir pour mon projet ?

- Etude des composantes du projet, analyse du site d'implantation, identification des attentes locales, engagement du maître d'ouvrage et du futur gestionnaire, mise en valeur du projet et commercialisation

Les étapes-clés de la démarche de certification/labélisation

- Analyse et évaluation du projet, identification des différentes parties prenantes, étude de faisabilité technique et financière, calendrier du projet, suivi du processus



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de projets existants
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE
Adrien DEBRIE



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



E8

METTRE EN ŒUVRE sa politique de mobilité en territoire rural

Vos besoins

- Appréhender la spécificité des espaces peu denses et leurs enjeux en termes de mobilité
- Comprendre le cadre de référence mobilité : acteurs, documents cadres et principales lois
- Proposer des repères méthodologiques pour mener une démarche au plus près des acteurs du territoire
- Proposer des plans d'action adaptés et accompagner l'évolution des pratiques de mobilité

Notre programme

Pour une approche globale et réglementaire des déplacements en milieu rural

- Les enjeux de la mobilité à échelon national, milieu rural, interactions thématiques
- Décryptage du cadre réglementaire et de la nouvelle Loi Mobilité (LOM)
- Conséquences et enjeux du contexte réglementaire actuel pour les territoires peu denses

L'adaptation de ce contexte réglementaire à mon territoire

- La traduction des documents cadres sur mon territoire
- Les outils et dispositifs adaptés à la mobilité en territoire rural
- L'intérêt de la concertation et des réseaux existants pour mieux partager ses initiatives

Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Remise du support pédagogique
- Le Guide Fil rouge : « Et sur mon territoire ? » Étude de Cas centrée sur le territoire du stagiaire (enjeux, besoins, ressources, acteurs, bonnes pratiques, leviers d'amélioration...)
- Outils pédagogiques et interactifs : métaplan, nappes tournantes, co-développement, projet en équipe

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ELUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



2 jours
(14h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
CONSULTANT CLIMAT MOBILITÉ & RSE
Charlotte CHATTON



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



E9

ELABORER mon schéma directeur cyclable : un atout pour la mobilité sur mon territoire

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Développer et structurer l'usage du vélo
- Connaître les principaux éléments constitutifs d'un schéma directeur cyclable
- Identifier les ressources de mon territoire



Notre programme

Du diagnostic...

- L'articulation avec les autres échelons territoriaux
- Le contenu et les étapes d'un schéma directeur cyclable
- Les compétences à mobiliser
- Les aménagements possibles
- Retour d'expériences de territoire

À la mise en œuvre...

- Concertation, identification des partenaires à solliciter sur mon territoire
- Établissement d'une première liste des atouts et points bloquants la pratique du vélo sur mon territoire



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Remise du support pédagogique
- Le guide Fil rouge : « Et sur mon territoire ? » Etude de cas centrée sur le territoire du stagiaire (enjeux, besoins, ressources, bonnes pratiques, leviers d'amélioration...)
- Des outils pédagogiques et interactifs : quizz, mémaplan, carte des acteurs...



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
CONSULTANT MOBILITÉ &
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Charlotte CHATTON



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



E10 PARTICIPER à une fresque du Climat

Vos besoins

- Comprendre les causes et les effets du changement climatique
- Accompagner une démarche RSE ou Rev3
- Identifier les premiers leviers d'actions

Notre programme

Partie 1 : Le jeu - 1h30

- Découverte et construction des liens de causes à effets entre les 42 cartes du jeu

Partie 2 : La partie créative - 30 min

- Personnalisation de la fresque

Partie 3 : Le débrief - 1h

- Espace d'expression face à la réalité du changement
- Identification des premières actions à mettre en œuvre

Nos outils pédagogiques

- La Fresque du Climat, jeu proposé par l'association La Fresque du Climat, atelier ludique et collaboratif

Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



ENTREPRISES

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1/2 journée
(3h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
CONSULTANT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Coline WALLART



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation 03 27 97 36 39 contact.formation@auddice.com



E11

COMPRENDRE et s'engager dans la démarche rev3

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Comprendre ce qu'est la Troisième Révolution Industrielle (TRI) et la démarche rev3 en région
- Connaître les dispositifs et ressources de mon territoire
- Disposer des clés pour engager ma structure ou mon territoire dans rev3



Notre programme

Partie théorique

- Le modèle de la TRI de Jérémie Rifkin
- L'application de la TRI à la région : la démarche rev3 (finalité, enjeux...)
- Les acteurs et dispositifs existants pour aider dans la démarche
- Les retours d'expérience du territoire

Partie pratique

- Les thématiques applicables à mon territoire ou ma structure et mes leviers d'actions
- Les partenaires à associer à ma démarche
- a première liste d'actions à mettre en œuvre



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Remise du support pédagogique
- Le Guide Fil Rouge « Et sur mon territoire / dans ma structure ? ». Etude de cas centrée sur le territoire / la structure du stagiaire (enjeux, besoins, ressources, acteurs, bonnes pratiques, leviers d'amélioration...)
- Outils pédagogiques et interactifs : métableau, nappes tournantes...



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



SERVICES DE L'ÉTAT
& ORGANISMES
PUBLICS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER



ENTREPRISES



COLLECTIFS CITOYENS

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS
(Connaissance de la démarche rev3
en cas d'approfondissement)



1/2 journée
(3h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL
(sur demande)



ANIMATEUR :
CONSULTANT EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE & REV3
Anne-Sophie LESTON



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



B1

INTÉGRER les continuités écologiques dans les projets d'aménagement



Vos besoins

- Comprendre et intégrer les enjeux des continuités écologiques dans les projets d'aménagement
- Identifier les actions à mettre en œuvre pour préserver les continuités écologiques à l'échelle du projet
- S'appuyer sur les réseaux écologiques pour apporter une plus-value environnementale au projet



Notre programme

Définitions et contexte

- Définitions des trames « verte-bleue-brune-noir » et des continuités écologiques
- Présentation du contexte réglementaire : du national au local
- Méthodologie d'identification des continuités écologiques, inventaires existants et sources de données mobilisables

Les enjeux des continuités écologiques

- La fragmentation des continuités écologiques dans les milieux urbains et périurbains
- Les enjeux à l'échelle du projet (aménagement, énergies renouvelables...)

Les continuités écologiques du projet

- Étude des composantes du projet (environnement, paysage, écologie)
- Diagnostic écologique et définition des continuités écologiques à l'échelle du projet

Les leviers d'action

- L'aménagement de l'espace public
- L'intégration de biodiversité à l'échelle du projet
- Exemples et retours d'expérience



Nos outils pédagogiques

- Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas
- Constitution d'une boîte à outils : fiches, synoptique, tableau, modèles...
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEURS &
PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1/2 journée
(3h00)



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
ENVIRONNEMENTALISTE
Yoann ROULET



Pour toute personne en situation de handicap,
merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



B2

CONNAÎTRE les enjeux zones humides pour les intégrer dans les projets d'aménagement

Prix
600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Comprendre les enjeux et les modalités de préservation des zones humides
- Intégrer les contraintes réglementaires liées à ces espaces dans la conception de vos projets
- Transformer la contrainte en une opportunité d'aménagement en faveur de l'environnement et au profit de tous



Notre programme

Présentation des zones humides

- Définition réglementaire d'une zone humide
- Identification des différentes fonctions et les services écosystémiques rendus par ces milieux
- Décryptage du contexte réglementaire : loi sur l'eau, compatibilité avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE et SAGE)
- Inventaires existants et ressources mobilisables

Caractérisation, évaluation et gestion des zones humides

- Bases méthodologiques d'identification des zones humides (flore/pédologie), appréhender la différence entre un inventaire et une délimitation
- Principe de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides (méthode ONEMA)
- Principes de compensation et de restauration des zones humides



Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / quizz
- Des études de cas pratique
- Un partage des expériences au sein du groupe, enrichi par les retours d'expérience auddicé
- Constitution une boîte à outil (fiches, synoptique, tableau, modèles...)
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



ÉLUS & AGENTS
DES COLLECTIVITÉS



DÉVELOPPEURS
& EXPLOITANTS
DES ENR

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



DISTANCIEL



ANIMATEUR :
INGÉNIEUR ECOLOGUE
Louis BRETON



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



Vos besoins

- Connaître les enjeux liés à la protection de la biodiversité
- Sécuriser la concrétisation du projet : Identifier et retrouver les obligations réglementaires relatives au projet dans les divers documents
- Savoir gérer, suivre et évaluer le déroulement d'un chantier sur le plan environnemental
- Connaître et les outils pour prouver le respect des engagements environnementaux
- Appréhender les risques encourus en cas de non respect des obligations



Notre programme

Les enjeux de protection de la biodiversité dans les projets ENR et réglementation associée

- Concept de biodiversité et enjeux liés à la dynamique d'érosion de la biodiversité
- Textes réglementaires liés à la protection de la nature et doctrine ERCA
- Obligations environnementales du projet et engagements du maître d'ouvrage
- Risques encourus en cas de non-respect des lois et de l'arrêté ICPE

La préparation du suivi de chantier

- Boîte à outils des questions à se poser
- Contenu et application du cahier des Prescriptions Environnementales et Écologiques (CPEE)
- Anticipation et préparation du chantier (secteurs, matériels...)
- Calendrier (rétroplanning de mise en place des mesures, périodes d'intervention)

Le suivi de chantier sur le plan opérationnel

- Rôles du coordinateur environnemental et coopération avec les entreprises
- Modalités de suivi des opérations et de respect des mesures environnementales
- Gestion des imprévus
- Maîtrise d'œuvre et génie écologique

Les preuves de la bonne exécution de la mission

- Compilation des preuves du respect des engagements environnementaux
- Moyens à disposition en cas de non-conformité non solutionnée
- Gestion des échanges avec l'inspecteur ICPE
- Réception du chantier sur le plan environnemental et rapport de fin de mission



Nos outils pédagogiques

- Apports méthodologiques : Présentation PowerPoint / étude de cas / quizz
- Échanges, retours d'expérience (difficultés rencontrées, adaptations de dernières minutes...), illustrations et photos de cas courants sur un chantier
- Constitution d'une boîte à outils (fiches, synoptiques, tableaux, modèles...)
- Remise du support pédagogique



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



DÉVELOPPEURS & EXPLOITANTS DES ENR

- INITIATION
- APPROFONDISSEMENT
- MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour (7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ÉCOLOGUE CONFIRMÉ
Guillaume FOLI



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation 03 27 97 36 39 contact.formation@auddice.com



B4

COMPRENDRE les araignées, Bio-indicateurs de l'état des milieux agricoles

Prix

600.00 € / jour / participants*
4 participants minimum par session

*Dégressivité selon le nombre de stagiaires et jours de formation

Formule intra ou inter



Vos besoins

- Identifier les principales familles représentées sur votre secteur géographique et ses milieux agricoles
- Appréhender les principaux critères des clés de déterminations des araignées
- Manipuler les clés des familles et des genres issues des principaux ouvrages et sites de références



Notre programme

- Morphologie générale (et repères et conventions pour l'usage des clés de détermination)
- Éléments de biologie (sens, cycles de vie, rôle et position dans la chaîne alimentaire)
- Quelles mesures pour favoriser leur diversité dans les milieux agricoles (en termes d'aménagement, de gestion)
- Outils pour l'évaluation de la patrimonialité des araignées (liste rouge régionale, référentiel faunistique)
- Méthodes de capture et de conservation
- Atelier de déterminations des araignées



Nos outils pédagogiques

- Outils pédagogiques : fiches récapitulatives (clés de détermination des familles)
- Utilisation des outils de déterminations (stéréomicroscope et éclairage suffisant) sur base des échantillons déjà collectés



Votre évaluation des acquis

- Évaluation de la formation par QCM
- Remise d'une attestation de fin de formation



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



SERVICES DE L'ÉTAT & ORGANISMES PUBLICS

INITIATION

APPROFONDISSEMENT

MAÎTRISE



AUCUN PRÉ-REQUIS



1 jour
(7h00)



PRÉSENTIEL



ANIMATEUR :
ARANÉOLOGUE
Sylvain LECIGNE



Pour toute personne en situation de handicap, merci de contacter auddicé formation
03 27 97 36 39
contact.formation@auddice.com



environnement
biodiversité
aménagement
urbanisme
formation



Agence Seine-Normandie

Parc d'activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader- Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
02 32 32 53 28



Agence Hauts-de-France (siège social)

ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39



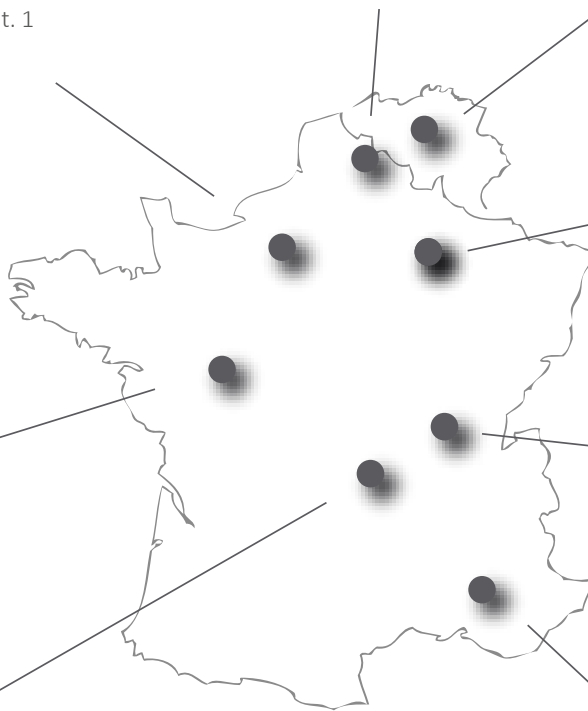
Agence Belgique

Rue de la Loi, 23
B-1040 Bruxelles
+32 2 545 11 30
+33 756 00 32 16



Agence Val-de-Loire

Zone d'activités Ecoparc
Rue des Petites Granges
49400 Saumur
02 41 51 98 39



Agence Grand-Est

Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 64 05 01



Agence Bourgogne-Franche Comté

06 45 43 32 76



Agence Auvergne Massif-Central

10 rue de l'Hôtel de Ville
63430 Pont-du-Château
06 82 20 55 86



Agence Sud

Route des Cartouses
84390 Sault
04 90 64 04 65



Formez-vous !
Formez vos équipes !

ZAC du Chevalement- 5 rue des molettes- 59286 ROOST-WARENDIN
03 27 97 36 39- contact.formation@auddice.com
SARL au capital de 10 000 €- SIRET : 795 179 738 00013

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 59 08477 59 auprès du préfet de région des Hauts-de-France.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État